

Marie Heurtin

Dans la matinée du 1er mars 1895, trois voyageurs, qui s'étaient égarés la veille en traversant le polygone d'artillerie de Poitiers, aboutissaient enfin au bel établissement de Larnay, tenu par les Sœurs de la Sagesse : c'étaient un tonnelier de Vertou (Loire-Inférieure) et sa tante qui poussaient devant eux une enfant de dix ans, dont la physionomie bestiale semblait dénoter une nature de sauvage ; très agitée, elle ne parlait pas et n'entendait pas ; elle était sourde-muette de naissance. De ses yeux brun clair aux reflets verts, elle regardait de tous côtés, mais elle ne voyait pas : elle était aveugle de naissance. On eût dit que la nature s'était acharnée dès la première heure sur cette infortunée, pour condamner toutes les portes par lesquelles chaque âme humaine peut communiquer avec l'extérieur ; elle ne lui en avait laissé qu'une seule, celle du toucher, par où la malheureuse enfant, connaissant confusément qu'il existait autre chose qu'elle-même, s'exaspérait de ne pouvoir l'atteindre. "Ne pas voir et ne pas entendre ! Vous représentez-vous bien — disait éloquemment Brunetière, à propos d'elle, dans la séance publique de l'Académie française du 23 novembre 1899 — ce qu'il y a littéralement de ténèbres accumulées dans ces deux mots ? Vous représentez-vous, dans cette nuit, la captivité de l'intelligence ! Vous représentez-vous cette horreur de sentir par l'intermédiaire du toucher, qu'il existe un monde, et de chercher, aux murs de sa prison de chair, une issue sur ce monde, et de ne pas la trouver ?"

Le pauvre tonnelier s'était enquis d'un asile où placer sa fille ; mais les institutions de sourdes-muettes la lui refusaient parce qu'elle était aveugle, et les institutions d'aveugles l'écartaient parce qu'elle était sourde-muette. Cruelle et douloureuse alternative, dont il ne pouvait pas sortir ! Cependant, deux maisons se laissèrent successivement apitoyer et consentirent à prendre l'enfant à l'essai ; dans l'une d'elles, son parrain la conduisit, et, ne voulant point le laisser partir, elle tint, durant une heure et demie, ses bras noués autour du cou du pauvre homme, tant était forte son horreur pour quitter l'humble milieu de ses habitudes de famille ; la seconde maison, hélas ! à son tour, la rendit

au père en lui assurant que sa fille, avec son regard ouvert, clair et vif, voyait parfaitement, mais qu'elle était idiote. L'on conseilla donc à la famille de la mettre au "Grand-Saint-Jacques" autrement dit à l'hospice d'aliénés de Nantes, et c'était, avec cette ardente nature qui allait s'affolant de plus en plus, à brève échéance, la camisole de force et le cabanon.

Par bonheur, le tonnelier entendit parler de l'établissement de Larnay, où une enfant, devenue aveugle, sourde et muette à l'âge de trois ans et demi, par suite des émotions de la guerre de 1870, avait été instruite par la Sœur Sainte-Médulle. Sœur Sainte-Médulle était morte l'année précédente, mais elle avait formé une élève, Sœur Marguerite qui était prête à essayer sur Marie Heurtin la méthode qu'elle avait vu si bien appliquer à Marthe Obrecht ; il est vrai que le nouveau cas était bien plus grave que l'ancien, car Marie, elle, n'avait même pas vu et entendu pendant quelques années, ayant apporté en naissant sa triple infirmité. Néanmoins, la vaillante supérieure de la maison accepta cette nouvelle pensionnaire, et la Sœur Marguerite se mit immédiatement à l'œuvre, toutes deux plus heureuses que l'abbé de l'Épée lui-même, qui avait en vain appelé de tous ses vœux la joie de se consacrer à un pareil assemblage des misères humaines. Il écrivait, en effet, à la fin de sa quatrième lettre, en 1774 : "J'offre de tout mon cœur à ma patrie et aux nations voisines de me charger de l'instruction d'un enfant "s'il s'en trouve" qui, "étant sourd-muet, serait devenu aveugle à l'âge de deux ou trois ans." Il n'ose même point parler d'une cécité de naissance... "Plaise à la miséricorde divine, ajoute-t-il, qu'il n'y ait jamais personne sur la terre qui soit éprouvé d'une manière aussi terrible ! Mais s'il en est une seule (sic), je souhaite qu'on me l'amène et de pouvoir contribuer par mes soins, au grand ouvrage de son salut."

L'offre du grand homme de bien demeura sans résultat, car c'est inutilement que l'on fit, sur sa demande, toutes les recherches possibles dans le royaume pour découvrir l'infirmité rêvée. Nous ne devons point nous en étonner : à cette époque, les sourds-muets étaient relégués par leurs familles dans un coin obscur de la maison. A plus forte raison devait-il en être de même pour ceux d'entre eux, bien moins nombreux, qui étaient en surplus atteints de cécité.